

## **HYBRIGENICS : extension de l'accord en financement pour fonds propres pour 7 M€ supplémentaires**

**Hybrigenics signe l'extension de l'accord de financement en fonds propres en place avec Yorkville depuis septembre 2009 pour une année et 7 MEUR supplémentaires, sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire**

. L'extension de la durée (1 an) et l'augmentation du montant total de financement (7 MEUR) seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2010, toutes les autres conditions contractuelles de l'accord signé en Septembre 2009 restant identiques.

. Le cumul de ces financements représente un montant maximum de 12 MEUR au titre de l'accord initial (5 MEUR) et de son extension (7 MEUR) jusqu'en septembre 2013, prime d'émission incluse.

. A ce jour, 1,43 MEUR ont été tirés correspondant à l'émission de 729 290 actions nouvelles au prix moyen de 1,96 EUR

. Au cours actuel du titre, la nouvelle faculté de tirage correspond à un nombre total d'environ 3,7 millions d'actions nouvelles au maximum.

**Paris, le 11 octobre 2010** - Hybrigenics (ALHYG), groupe biopharmaceutique spécialisé dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments contre le cancer et doté d'une filiale à 100 % consacrée aux services spécialisés dans les interactions entre protéines, annonce ce jour la signature d'un amendement au contrat de financement en fonds propre avec YA Global Master SPV LTD ("Yorkville") en place depuis septembre 2009, pour un montant supplémentaire de 7 MEUR. La durée de cet accord est par ailleurs prolongé d'une année jusqu'à septembre 2013. Toutes les autres conditions contractuelles de l'accord demeurent inchangées. Ces augmentations du montant total (de 5 à 12 MEUR) et la durée sont soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale extraordinaire d'Hybrigenics qui se tiendra le 15 novembre 2010.

Sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale extraordinaire, Hybrigenics sera en droit (mais non dans l'obligation), à n'importe quel moment pendant la durée du contrat et jusqu'au 10 septembre 2013, à sa seule et entière discrétion, de demander à Yorkville de souscrire des actions nouvellement émises par tranches d'un montant maximum de 200 000 euros chacune (prime d'émission incluse), à raison d'une tranche au plus par semaine et dans la limite d'un nombre d'actions tel que Yorkville ne détienne jamais plus de 9,9% du capital d'Hybrigenics. Yorkville pourra, à sa seule discrétion, soit revendre ces actions sur le marché (sans recours à une offre au public), soit les conserver. Le montant total obtenu par Hybrigenics auprès de Yorkville aux termes du présent amendement ne pourra en aucun cas dépasser 7 MEUR (prime d'émission incluse) venant s'ajouter aux 5 millions d'euros du contrat initial, dont 1,43 MEUR ont déjà été tirés. Yorkville s'engage également à ne pas vendre à découvert ni à conclure aucune transaction de couverture concernant les actions Hybrigenics.

Le prix d'émission des actions nouvelles sera déterminé par le conseil d'administration lors de chaque tirage sur la base de 95% du plus petit des cours moyens pondérés journaliers des cinq jours de bourse suivant l'avis de tirage concerné et ne pourra en tout état de cause être inférieur à 80,75% du cours moyen de l'action Hybrigenics lors de la dernière séance de bourse ayant précédé la date de l'avis de tirage.

Dès approbation par l'Assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2010, Hybrigenics émettra par ailleurs au profit de Yorkville des nouvelles actions pour un montant total de 35 000 euros (prime d'émission incluse), représentant environ 19 000 actions au cours actuel, sur la base d'un prix par action égal à la moyenne des cours journaliers moyens pendant les 20 derniers jours de bourse précédant leur émission. Ces actions seront souscrites par compensation avec une partie des commissions d'engagement et de structuration qui seront alors dues par Hybrigenics à Yorkville, pour un montant total de 75.000 euros (dont les 40.000 euros restants seront payés en numéraire à Yorkville).

M. Michael J. Nowak, Directeur général de Yorkville Advisors, LLC, société de gestion du fonds Yorkville, qui a dirigé l'investissement dans Hybrigenics, a déclaré : *“Yorkville offre des outils de financement souples et innovants aux sociétés cotées, leur permettant ainsi de développer et d'étendre leurs activités. Nous sommes particulièrement ravis d'étendre notre contrat de financement en fonds propre conclu avec Hybrigenics, notre première transaction sur la place de marché NYSE Euronext-Paris.”*

*“Ce nouvel accord offre des ressources supplémentaires nous garantissant, à notre entière discrétion et avec la même flexibilité, un financement en fonds propres réduisant au minimum la dilution pour nos actionnaires. Avec un peu plus de 10 MEUR disponibles sur les trois prochaines années, Hybrigenics voit ses ressources financières renforcées de manière significative,”* commente Rémi Delansorne, Directeur général d'Hybrigenics.

### **A propos d'Hybrigenics**

Hybrigenics SA ([www.hybrigenics.com](http://www.hybrigenics.com)) est un groupe biopharmaceutique coté (ALHYG) sur le marché Alternext (NYSE-Euronext) de Paris, qui focalise ses programmes internes de R&D sur des cibles et des thérapeutiques innovantes contre le cancer. Le programme de développement clinique d'Hybrigenics repose sur l'inécalcitol, un analogue de vitamine D, dans le cancer de la prostate en association avec les traitements de référence actuels, avec pour objectifs d'en améliorer l'efficacité et la tolérance. Le programme de recherche d'Hybrigenics explore le rôle des enzymes appelées Ubiquitin-Specific Proteases (USP) dans la dégradation des onco-protéines et l'intérêt d'inhibiteurs d'USP brevetés dans différents types de cancer.

Hybrigenics Services SAS est une filiale à 100% d'Hybrigenics, leader mondial de la technologie double-hybride en levure (Y2H, pour « Yeast Two-Hybrid ») et des services associés pour identifier, valider et inhiber les interactions entre protéines. Hybrigenics offre aux chercheurs de tous les secteurs des sciences de la vie des prestations de très haute qualité grâce à sa plateforme Y2H à haut débit certifiée ISO 9001, à ses outils et bases de données bioinformatiques très élaborés, à sa chimiothèque et à sa plateforme de criblage chimique.

**HYBRIGENICS est cotée sur Alternext by NYSE Euronext**

**ISIN : FR0004153930**

**Mnémo : ALHY**

**Hybrigenics**

**Rémi Delansorne**

Directeur Général

Tél. : +33 (0)1 58 10 38 00

[investors@hybrigenics.com](mailto:investors@hybrigenics.com)

**NewCap.**

Communication financière

Axelle Vuillermet / Pierre Laurent

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

[hybrigenics@newscap.fr](mailto:hybrigenics@newscap.fr)